

Règlement Particulier

N° d'Autorisation :

1. Le tournoi se déroule selon la règle de la FFBAD,
2. Toute participation aux Tournois Les Wed's By B2A74 implique l'acceptation de ce règlement,
3. Le tournoi a lieu (date) au gymnase Camille Claudel 53 Rue de Romagny, 74100 Annemasse, France.
4. La date limite d'inscription se fera 2 semaines avant la date, le tirage au sort se déroulant le 1 semaine avant la date, prenant le classement en compte le mercredi précédent.
5. Le tournoi est ouvert à tout niveau, du NC au N1.
6. Les joueurs seront répartis au format TOP en poules uniques de 4 (ou 5 si nécessaire).
7. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement.
8. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, ne doit pas faire l'objet d'une suspension et doit être en possession de sa licence compétition et licencié le jour du tirage au sort et s'engage à respecter le code du joueur. Les joueurs Suisses sont acceptés.
9. Le Juge Arbitre, Christophe Nizard, est désigné par le comité d'organisation. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.
10. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après accord du Juge Arbitre ; l'horaire affiché est donné à titre indicatif.
11. Tout joueur doit se faire pointer dès son arrivée, dans le gymnase auprès de la table de marque.
12. Le tournoi se déroule dans une salle composée de 7 terrains. La table de marque sera dans la salle.
13. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.
14. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "forfait" après la date du tirage au sort et/ou pendant la compétition (voir règlement des forfaits). Il devra transmettre sous 5 jours son justificatif à la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de Badminton :
 - a. *Soit par courrier à LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de Badminton, 37 route du Vercors, 38 500 Saint-Cassin*
 - b. *Soit (et de préférence par mail) à l'adresse mail sophie.bluy@badminton-aura.org*
A défaut il encourt une suspension de 2 mois.
15. Après la date du tirage au sort, les 13€ du montant de son engagement ne lui sera pas remboursé (sauf justificatif).
16. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, sont supportées par les clubs en cause.
17. Il est impératif de respecter les règles d'inscriptions, pour que l'inscription soit étudiée et prise en compte.
18. Les matchs sont disputés en poules uniques (32 joueurs/paires max).
19. Les matchs se déroulent en auto-arbitrage. Cependant, sur demande des joueurs au Juge Arbitre, un arbitre dans la mesure où un officiel est présent et disponible peut être désigné à tout moment du tournoi. A l'appel de son nom, le joueur a le droit à 3 minutes pour se rendre sur le terrain, s'échauffer et tester les volants. Passé un délai de 5 minutes après le premier appel, le joueur non présent sur le court peut être disqualifié par le Juge Arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
20. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la série. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le Juge Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
21. L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre et aux membres du Comité Organisateur. Les coachs, assis à l'extrémité du terrain, peuvent donner entre les échanges des conseils aux joueurs, c'est à dire seulement quand le volant n'est pas en jeu. Pendant les arrêts, les joueurs peuvent être rejoints sur le terrain par 2 personnes au maximum. Ces personnes rejoignent les joueurs une fois que les joueurs ont changé de demi-terrain.
22. La tenue sportive doit être conforme à la circulaire de la Fédération Française de Badminton et soumise à l'appréciation du Juge Arbitre. Les chaussures doivent être propres et réservées à la pratique du badminton.
23. Chaque joueur devra respecter le code du joueur rédigé par la Fédération Française de Badminton.

24. En cas de match auto-arbitré, les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer dans la salle où s'est déroulée leur rencontre.
25. Tous les joueurs jouent en volant plumes exceptés les joueurs NC et P qui peuvent jouer en volants plastiques si les 2 joueurs ou 2 paires de joueurs sont d'accord.
26. Les volants officiels plumes sont les Perfly 990 (homologué élite).
27. Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 21 points en simple, double et mixte.
28. Chaque joueur doit donc se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match.
29. Tout volant touchant une infrastructure du gymnase est compté "let" deux fois au service et "faute" en cours de jeu.
30. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales doit le signaler dès son arrivée au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
31. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accidents ou d'incidents.
32. Chaque joueur s'inscrivant, accepte que les photos et vidéos le concernant, prises durant la compétition soient diffusées sur le site Badminton-annemasse.fr et ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram) sans aucune contrepartie et sans contestation de sa part ultérieurement, (renoncement du droit à l'image).
33. Il est strictement interdit de consommer de l'alcool à l'intérieur du gymnase.
34. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ces Tournois du Mercredi By B2A74 en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.

Signatures :

Le Juge-Arbitre Christophe Nizard	Le GEO B2A74 Mike Herrscher

Dates et Tableaux proposés – Tournois Les Wed's By B2A74

N° Tournoi	Date	Tableau	Date limite inscriptions	Date limite tirage au sort	Date du CPPH	GEO	JA	Logiciel	Volants officiels
1	20/09/23	MX	06/09/23	13/09/23	13/09/23	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
2	04/10/23	DH+DD	20/09/23	27/09/23	27/09/23	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
3	08/11/22	SH+SD	18/10/23	25/10/23	25/10/23	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
4	06/12/23	MX	22/11/23	29/11/23	29/11/23	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
5	10/01/24	DH+DD	20/12/23	27/12/23	27/12/23	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
6	07/02/24	SH+SD	17/01/24	24/01/24	24/01/24	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
7	06/03/24	MX	21/02/24	28/02/24	28/02/24	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
8	03/04/24	DH+DD	20/03/24	27/03/24	27/03/24	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
9	15/05/24	SH+SD	01/05/24	08/05/24	08/05/24	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
10	05/06/24	MX	22/05/24	29/05/24	29/05/24	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990
11	03/07/24	DH+DD	19/06/24	26/06/24	26/06/24	Mike Herrscher	Christophe Nizard	Badnet	Perfly 990